



Ville de Trets

Tél. 04 42 37 55 14

Trets, le 26 juillet 2019

Service Secrétariat Général.

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 01^{er} août 2019

Approbation du PV du 03/06/19.

Rapporteur :

- JC FERAUD : 1) Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 à la convention entre la ville de Trets et la SPLA « Pays d'Aix Territoires » relative à l'opération d'aménagement dénommée ZAC René Cassin ;
- 2) Attribution de subventions exceptionnelles à 3 associations ;
- S. FABRE : 3) Réforme de la taxe de séjour ;
- 4) Attribution d'une subvention façade pour le bâtiment situé parcelle AB 424 ;
- S. RIMEDI : 5) Demande d'approbation de la modification des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Relais d'Assistantes Maternelles territorial ;

Questions diverses.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

- N°31/2019 en date du 21/05 : Contrat avec le théâtre Nono pour la production d'un spectacle, titre de l'ouvrage « entremets entremots » dîner théâtral dans le cadre de Marseille Provence Gastronomie 2019 sous le parrainage d'un chef triplement étoilé Gérald PASSEDAT et orchestré par Provence Tourisme pour un montant de 5 275 € ;
- N°32/2019 en date du 22/05 : Convention de stage avec l'organisme de formation JPHT pour la formation sécurité incendie action immédiate en intra sur 1 jour pour 2 groupes de 20 agents pour un montant total de 768 € TTC ;
- N°33/2019 en date du 25/06 : Formation préalable à l'armement : environnement juridique aux managements des armes de 2 jours auprès du CNFPT pour un montant de 390 € TTC ;
- N°34/2019 en date du 17/06 : Convention avec l'association « Génération Jazz » pour une manifestation musicale le 20/08 de 18h30 à 21h en animation place du 14 juillet pour une prestation de 2000 € ;
- N°35/2019 en date du 17/06 : Convention avec la société « Prestige Evènements » pour la réalisation d'une soirée DJ et bal populaire le 14/07, place de la Fontaine, pour un cout total de 1090 € ;
- N°36/2019 en date du 03/06 : Autorisation à la SCP d'Avocats IAFA à représenter la commune dans l'affaire qui l'oppose à M. Jérémie MIRIEL ;
- N°37/2019 en date du 20/03 : Marché de « travaux d'aménagement de voirie » pour un montant de 1 712 495,88,€ HT ;
- N°38/2019 en date du 03/06 : Autorisation à la SCP d'Avocats IAFA à représenter la Commune dans l'affaire qui l'oppose à Willy TOLEDO ;
- N°39/2019 en date du 10/07 : Autorisation à Maître LOMBARD, Avocat, à représenter la Commune pour procéder à la procédure d'expulsion de M. EMTCHENOV ;
- N°40/2019 en date du 10/07 : Acceptation de la convention avec la Sarl Seiya Records pour la manifestation musicale « la tournée d'été en Provence » le 13/07 au stade Burles pour un coût total de 27 250 € TTC ;